

## Vœux 2019-2020

## Non soumis aux votes

**B** – Vœu pour lequel une suite peut être donnée par la Commission concernée ou par le Bureau Directeur sans qu'il y ait besoin de le soumettre à l'A.G.

**C** – Vœu non recevable, rejeté ou vœu relevant de décision de la commission territoriale d'organisation des championnats.

	Proposé par :	Commission concernée	Libellé du vœu	Motivation	Avis commission	Avis du CA
1	Comité 06	CT statuts et Règlements	Intégration d'un module 1 <sup>er</sup> secours dans les textes règlementaires et les diplômes techniques de la FFHB.		Importance de mettre en place cette formation même sans texte fédéral	B
2	Comité 06	CT Statuts et Règlements	Modification du règlement CMCD avec alignement sur le dispositif fédéral et suppression du domaine Arbitrage socle et seuil		CMCD étudié en janvier avec accord des commissions et comités	B
3	BD 06		Transmission systématique des PV Ligue aux présidents des clubs PACA		Entente interne	B
4	Comité 06	CTA	Défraiements des Juges Arbitres et Juges Arbitres Jeunes. Ne plus défrayer les JA et JAJ à la table, mais fonctionner comme le 06 et le 83 par virements de l'instance qui désigne.	Service aux clubs	Refus FFHB, proposition aux clubs payer sur place en chèque ou par virement dans la semaine	B
5	US CAGNES	Qualif & Finances	Rendre la licence « dirigeant bénévole » gratuite ou avec un tarif adapté. Faire la distinction, peut-être avec une nouvelle appellation de licence à créer entre « dirigeant bénévole » et « dirigeant technicien ». Ceci permettrait d'avoir un tarif adapté (voir gratuit) pour les licences des dirigeants bénévoles et ainsi d'impliquer un plus grand nombre de dirigeants dans les clubs avec un coût de licence réduit.	Fidélisation des « Dirigeant bénévoles » Facilité de recrutement et réduction des freins à la création de la licence dirigeant.	Vœu de nature fédérale	B

	Proposé par :	Commission concernée	Libellé du vœu	Motivation	Avis commission	Avis du CA
6	HB GARDEEN	CTA	Les directives de l'URSSAF sont claires « zéro dérapage » sur les frais de déplacement et autres. Par conséquent la commission d'arbitrage doit-être intransigeante sur les remboursements des arbitres, à savoir : *faire appliquer correctement le système de co-voiturage . * L'arbitre doit apporter les tickets de péage avec sa feuille de route, * Gestion par la ligue du règlement de l'arbitre par virement.	Ce vœu permettra une bonne gestion administrative (oubli de » feuilles de déplacement des arbitres), indemnités kilométriques lorsque l'arbitre est déjà désigné sur 2 matchs en suivant, etc. Outre la gestion administrative, il y a la financière. Le trésorier du club n'a pas besoin d'être présent sur les rencontres pour régler les arbitres. Avec ce vœu, on peut être en conformité avec les services de l'URSSAF	Se rapprocher du projet territorial Arbitrage	C
7	HB GARDEEN	CTA	Formation adaptée à un profil de bénévoles	Formaliser une formation adaptée à un profil de bénévoles qui ne soit pas arbitres, dans le cadre d'animateur de l'école d'arbitrage plus accès sur la gestion collective et administrative ainsi que l'animation et l'utilisation des outils numériques dédiés.	Se rapprocher du projet territorial Arbitrage	C
8	HB GARDEEN	CTA	Instruire un processus administratif avec des obligations, en lien avec les comptes-rendus de suivis et rapports de stages, pour le règlement des indemnités.		Se rapprocher du projet territorial Arbitrage	C
9	HB GARDEEN	CTA	Cahier des charges des formations	Le cahier des charges de chaque stage doit être transmis avant aux clubs et il doit contenir un temps d'évaluation et de liens avec les responsables des écoles d'arbitrage.	Se rapprocher du projet territorial Arbitrage	C
10	HB GARDEEN	CTA	Accompagnement des écoles d'arbitrage	Formaliser un accompagnement annuel des écoles d'arbitrage en instruisant une demi-journée d'évaluation sur site pour chaque club.	Se rapprocher du projet territorial Arbitrage	C
11	HB GARDEEN	CTA	Suivi de formation dans la fiche arbitrage personnelle dans Gesthand	Dans GH pour la fiche arbitrage personnelle introduire un suivi formation où on pourrait retrouver les recommandations et rapports d'évaluation de l'école d'arbitrage club jusqu'à l'obtention du statut de JAJ.	Se rapprocher du projet territorial Arbitrage	C

12	HB GARDEEN	CTA	Dotation équipement	Accompagner les premières formations comité ou ligue pour JAJ T2 et T3 d'une dotation équipement.	Se rapprocher du projet territorial Arbitrage	C
13	HYERES OSH	CTA	Appliquer le covoiturage lors des déplacements des arbitres de façon à être en parfaite adéquation avec les directives de l'URSSAF	Une meilleure gestion administrative et financière	Se rapprocher du projet territorial Arbitrage	C
14	HBPC PLAN DE CUQUES	CTOC	Création d'un championnat U13 F – Secteur PACA Ouest	Permettre aux clubs d'avoir plusieurs niveaux de jeu afin de pouvoir y développer leur propre formation. – Permettre aux jeunes joueuses d'y développer leur savoir-faire individuel et collectif, de s'aguerrir physiquement et de développer une culture handballistique. – Accompagner au mieux nos jeunes athlètes dans leur projet de parcours d'excellence sportive.	Etude de la faisabilité en novembre 2019 pour début janvier 2020	C
15	HBPC PLAN DE CUQUES	CTOC	Création d'un championnat U15 F – Pourtour méditerranéen	Permettre aux clubs d'avoir plusieurs niveaux de jeu afin de pouvoir y développer leur propre formation. – Permettre aux jeunes joueuses d'y développer leur savoir-faire individuel et collectif, de s'aguerrir physiquement et de développer une culture handballistique. – Accompagnement dans parcours d'excellence sportive.		C
16	HBC THOROIS-	CTOC	Création d'un championnat U13 – Secteur PACA Ouest	Afin de faire évoluer la génération 2007, très fournie dans le département, au meilleur niveau possible. Afin d'éviter le surclassement en U15 ans avec les différences de gabarits de fait l'appauvrissement de la catégorie U15 ans au niveau du département, nous proposons la création d'un championnat U13 ans régional de secteur comme c'était le cas il y a quelques saisons en U14 ans. Le fait que ce championnat régional soit localisé sur le secteur PACA Ouest est très important compte tenu des déplacements qui peuvent être contraignants pour les parents.	Etude de la faisabilité en novembre 2019 pour début janvier 2020	C

17	CONCERNADE	CTOC	Mettre en place pour les catégories U15 et U17 féminines un championnat avec 2 poules de 8 équipes en première phase (match aller/retour) pour une poule haute avec les 4 meilleures équipes de chaque poule et une poule Basse avec les 4 autres. Conserver sur cette deuxième phase les résultats de la première phase	Les déplacements très longs font que les équipes intéressantes ne postulent pas aux championnats Elite. Elles se retrouvent à jouer un championnat excellence trop faible pour permettre une bonne progression des joueuses. Cette formule permet de se déplacer moins en première phase. En deuxième phase, les équipes se déplacent pour jouer le haut de tableau ou contre des équipes plus à leur portée.		C
18	Comité 06	CTOC	Intégration d'équipes italiennes dans les championnats territoriaux		Déjà prévu dans la convention inter fédération. Assurer un suivi pour les impositions du niveau honneur de Ligue.	C